01 BP : 925 COTONOU TEL : +229 21.30.19.96 +22921.30.11.06

www. intérieur.gouv.bj

N°____/MISP/DC/SGM/SA

Cotonou, le 17 août 2025

Communiqué Radio-Télévisé

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Président de la

plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation

aux changements climatiques communique:

Le dimanche 17 août 2025 aux environs de zéro heure, un grave accident de

la circulation est survenu à hauteur du pont de franchissement du fleuve

Ouémé sur la Route Inter-Etats n°2, lors de la traversée de la localité de Thio,

commune de Glazoué, impliquant un bus de la compagnie STM immatriculé

CC 0085MD transportant cinquante-quatre (54) personnes.

En effet, le conducteur de ce moyen de transport en commun en provenance

de Lomé pour Niamey a perdu le contrôle de son véhicule après avoir

violemment heurté la rambarde du pont sur le fleuve Ouémé avant d'échouer

au fond de l'eau.

Sur instructions du Président de la République, le Gouvernement a déployé

le plan ORSEC puis mobilisé tous les moyens pour porter secours et

assistance aux victimes, évacuer les blessés, retrouver les personnes

disparues et repêcher le véhicule.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique s'est rendu sur les lieux

du sinistre, accompagné des membres de son Cabinet, du Directeur général

de la Police républicaine, du Directeur général de l'Agence béninoise de

protection civile, du préfet du département des Collines et des directeurs départementaux de la Santé et du cadre de Vie.

A l'étape actuelle des investigations, on dénombre :

- ✓ neuf (09) rescapés tous évacués et dans un état stable à l'hôpital de zone de Savè
- ✓ un (01) corps sans vie retrouvé et déposé à la morgue de l'hôpital de zone de Savè ;
- ✓ 44 personnes non encore retrouvées ;

Le Gouvernement présente ses condoléances à la famille du passager mort, exprime toute sa solidarité aux autres passagers et à leurs familles puis rassure l'opinion publique que les diligences sont en cours pour retrouver les disparus et élucider les circonstances de ce malheureux évènement.

Enfin, j'en appelle à la responsabilité des compagnies de transport nationales et internationales ainsi que des conducteurs, pour l'observance scrupuleuse du code de la route afin de limiter les risques d'accidents de la circulation.

Alassane SEIDOU